

Legrand, Bibl. Hell. XV-XVI, 1, σ. 230-231

?Απόστολος

?Αρσένιος

1536

Υπό τοῦ Legrand περιγράφουσ τὸν ἀνωτ. (n. p. 95) τῷ βιβλιού τὸν τίγον:  
Τοῦ παρὸν βιβλίου ἔναι τὰ μελέτα τε καὶ ψήφισμα, ὃτοι τὸ ἄνθετον καὶ μυκητοῖον  
εἰλικρίνει... MDXXXVI >> εμφανῶται, σχετικῶς πρὸς τὸν βιβλού τὸν εὐχρηστὸν. Καρτάκου:

Au f. 39v, nous trouvons un détail qu'il importe de relever: «*Kai tōtē ἐπερ  
ἐναρκεῖ τῆς αὔριετέρας ἡγένετο, διὸ τὰ ἐναρκεῖα μεταχειρίσθη ἐναρκεῖ, μηδὲ τοις μον  
ρεστινοῖς ἀλλ' ἐγενέτος ναὶ εὐρίσκωμεν τὸν γολακινόν, οὐπού μὴ ἐβαλενοῦ Ἀρσένιος,  
οἱ μητροπολίται τῆς Μονεμβασίας, διὸ ναὶ τοῦ εἰνωνοῦ ἐναρκεῖ λόγον μονού, μηδὲ ἔχων τι ποιῆσαι,  
ἐναρκεῖ μην τοῦ ἐγράψατο τοῦτο...»*

Comme on vient de le lire, Ioannikios Cartanos déclare que l'unique cause de son  
emprisonnement à Venise fut un mot flétrissant (probablement celui d'«apostat») qu'il  
%

avait lancé à Arsène Apostolios, archevêque de Monemvasie; auparavant déjà, il a affirmé qu'il ne fut pas incarcéré comme coupable d'un délit, mais à cause de sa piété et de son amour pour la vérité. Si l'on considère, d'une part, le caractère violent dudit Arsène et l'influence dont il jouissait à Venise; si, d'autre part, l'on se félicite que, dans l'hypothèse où le grand protosynclèle de Corfou, aurait commis une faute, cette faute devrait être parfaitement connue de la nombreuse colonie grecque de Venise, que, par conséquent, toute tentative de dissimulation à cet égard eût été vainue, il semble difficile de ne pas croire Cartano sur parole, lorsque il proteste de son innocence. —

